

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 32 (1906)
Heft: 15

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

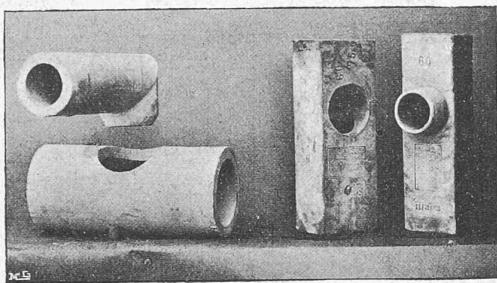


Fig. 1.

Types de pièces de raccord pour drains.

à l'Etat de ses œuvres, qui forment aujourd'hui le Musée Marcello (pseudonyme de l'artiste).

M. Louis Techtermann, ingénieur agronome, fait une communication sur les raccordements des drains avec les collecteurs. Voici en résumé le compte-rendu de cette intéressante communication.

Autrefois, pour raccorder un drain secondaire avec un drain collecteur, on perçait ce dernier et l'on introduisait le drain secondaire dans l'ouverture. Cette méthode présentait beaucoup d'inconvénients, l'on cassait souvent les drains; outre cela, on perdait beaucoup de temps à tailler le tuyau. Le raccordement n'était jamais bien assuré, car l'on ne pouvait pas joindre hermétiquement les deux pièces, et les obstructions des conduites se faisaient facilement aux raccordements.

Plusieurs briqueteries étudièrent la manière de supprimer ces inconvénients. La maison Carl Bodmer & Cie, à Zurich, (fig. 3) trouva la première un raccord fort simple, d'une seule pièce. Toutefois ce raccord ne peut être utilisé que lorsque les drains forment avec le collecteur un angle droit, c'est là un désavantage.

La briqueterie Jündel & Cie, à Thaggen (Schaffhouse), trouva un système de raccord, formé de deux pièces, s'emboitant l'une dans l'autre (fig. 2). C'était déjà un avantage et un progrès sur le raccord Bodmer, car ici le raccordement peut se faire sous n'importe quel angle.

Enfin, Emile Lienert-Market, à Einsiedeln, étudia durant nombre d'années un système qui permettrait de faire les raccordements des drains sans perte de pente et sous n'importe quel angle. En 1904, il publia des épures où le nouveau raccord était présenté en grandeur naturelle. Il envoya ces épures à tous les ingénieurs agronomes de la Suisse. Chacun vanta le système et l'année dernière M. Lienert-Market vendit son brevet à la tuilerie d'Embrach (Zurich). Cette maison fabrique le raccord, non pas en argile, mais en grès (fig. 4).

La figure 1 indique les raccords étudiés par différentes briqueteries.

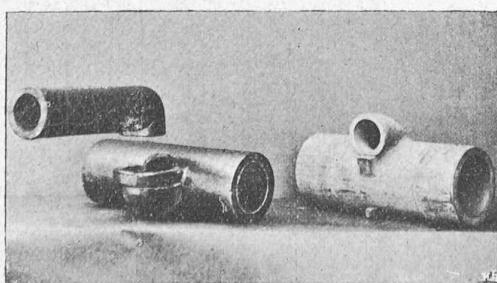


Fig. 4.

Types de pièces de raccord pour drains.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Aux Membres de l'Association Amicale et de la Société Suisse.

Messieurs et Chers Collègues,

Nous avons l'honneur de vous informer que M. H. Dietler, directeur de la Compagnie du Gothard, a bien voulu se charger de prendre la parole à l'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, qui aura lieu le 20 août prochain à Soleure, pour rendre hommage, au nom de nos deux sociétés, à la mémoire de notre regretté collègue M. l'ingénieur A. Waldner; nous invitons tous les membres de nos deux sociétés, et spécialement tous ceux que des liens d'amitié attachaient au défunt, à assister à cette cérémonie, par laquelle s'ouvrira à 10 $\frac{1}{4}$ h. du matin, dans la salle des fêtes de la ville de Soleure, l'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Les membres de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes qui n'appartiennent pas à l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale de celle-ci, comme aussi à tout le reste de la réunion, et cela aux mêmes conditions que les membres de l'Association elle-même.

Berne et Zurich, le 3 août 1906.

Signé : SAND, Président de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Signé : NAVILLE, Président de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

CONCOURS

Procédé de purification des eaux potables.

La Préfecture de la Seine ouvre un concours pour l'invention des meilleurs procédés de purification de l'eau potable susceptibles d'être appliqués dans les villes.

Seront seuls admis les procédés qui permettront, sans dépense exagérée, l'épuration de 100 m³ à l'heure au minimum. Tous les concurrents auront à purifier la même eau, que la Commission d'examen, nommée par le Préfet de la Seine, aura la faculté de contaminer artificiellement. Si, parmi les systèmes présentés, quelques-uns sont jugés par la Commission aptes à rendre des services, celle-ci pourra allouer à leurs auteurs, à titre d'encouragement, des prix variant de 1000 à 3000 fr., jusqu'à concurrence d'une dépense totale de 6000 fr.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Demande d'emploi.

Ingénieur cherche emploi comme conducteur de travaux.

Adresser les offres au Secrétaire de la Rédaction, M. Fr. Gilliard, ingénieur, Valentin, 2, Lausanne.